



Pour diffusion immédiate : 09/09/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL SIGNE UNE LOI POUR SOUTENIR LES VICTIMES  
DU 11 SEPTEMBRE, LES PREMIERS SECOURS ET LEURS PROCHES**

*La loi (S.6810/A.7425) établit une méthode alternative pour les allocations du  
Fonds d'indemnisation des victimes*

*La loi (S.6812/A.7426) Exige que le Fonds d'indemnisation des victimes traite les  
demandes d'indemnisation pour blessures de la même manière que les  
demandes d'indemnisation pour décès*

*La loi (S.9370/A.9922A) prévoit une présomption pour les demandes  
d'indemnisation des travailleurs pour toute dégradation de la santé ou décès  
pour ceux qui ont participé aux opérations de sauvetage, de récupération et de  
nettoyage du World Trade Center*

*La loi (S.9294A/A.10416) prolonge la date limite de dépôt des demandes  
d'invalidité pour une pathologie reconnue liée au World Trade Center*

*La loi (S.8273/A.7057-B) désigne une portion du réseau routier de l'État sous le  
nom d'« Autoroute commémorative de l'officier de police de l'autorité portuaire  
James W. Kennelly »*

*Les photos de la gouverneure Hochul signant le projet de loi disponibles [ici](#)*

À l'approche du 21<sup>e</sup> anniversaire des attentats du 11 septembre, la gouverneure Kathy Hochul a signé aujourd'hui cinq textes de loi visant à apporter un soutien aux victimes et aux survivants du 11 septembre et à leurs familles. Ce soutien permettra d'éliminer les obstacles et les retards liés aux demandes d'indemnisation du Fonds d'indemnisation des victimes et des accidents du travail. En outre, une route sera baptisée en l'honneur de James Kennelly, un pompier volontaire qui a participé aux efforts de recherche, de sauvetage et de récupération. Les photos de la gouverneure Hochul signant le projet de loi disponibles [ici](#)

**La gouverneure Hochul a déclaré :** « Les New-Yorkais n'oublieront jamais les événements horribles survenus le 11 septembre 2001 - et nous n'oublierons jamais la bravoure et le sacrifice dont ont fait preuve les civils et les premiers secours dont la vie

a été changée à jamais » « Alors que nous marquons le vingt-et-unième anniversaire des attaques terroristes contre le World Trade Center, le Pentagone et en Pennsylvanie, je suis très honorée de signer ces cinq nouvelles lois qui soutiendront et honoreront ceux dont les vies ont été bouleversées en ce terrible jour ».

La loi (S.6810/A.7425) établit une méthode alternative simplifiée pour les indemnités du Fonds d'indemnisation des victimes, consistant uniquement en pertes non économiques telles que les préjudices émotionnels. La VCF publiera une répartition très détaillée des indemnités et leur affectation entre les pertes économiques et les pertes non économiques.

Actuellement, en vertu de la loi new-yorkaise sur les décès injustifiés, une indemnité émise par le VCF est traitée de la même manière que toute autre action pour acte illicite, négligence ou défaut ayant causé le mort du défunt. Une fois qu'une indemnité est émise par le VCF, le mandataire personnel doit demander au Tribunal des successions (Surrogate's Court) une ordonnance judiciaire autorisant le règlement, le recouvrement et la distribution de l'indemnité. Le tribunal des successions est chargé de veiller au bien-fondé de l'attribution et à la bonne répartition des fonds entre les parties intéressées.

**Le Sénateur d'État Andrew Gounardes a déclaré :** « En tant que New-Yorkais, nous avons une dette que nous ne pourrons jamais rembourser envers les intervenants qui ont tout risqué pour participer aux opérations de sauvetage, de récupération et de nettoyage du World Trade Center. Plus de deux décennies plus tard, leurs expériences nous incitent toujours à agir pour qu'ils obtiennent l'aide et les avantages qu'ils méritent. Mes trois projets de loi permettront aux intervenants de demander plus facilement des prestations d'invalidité liées au 11 septembre et de recevoir une aide du Fonds d'indemnisation des victimes. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ces projets de loi aujourd'hui, et, comme toujours, les courageux intervenants qui ont sacrifié, et continuent de sacrifier tant de choses ».

**Peter J. Abbate, Jr., membre de l'Assemblée, a déclaré :** « L'adoption de ces projets de loi simplifiera les procédures d'attribution des indemnités du Fonds d'indemnisation des victimes du 11 septembre pour les victimes et les survivants de l'attaque terroriste. Elle contribuera également à garantir que les hommes et les femmes courageux qui ont participé aux opérations de sauvetage, de récupération et de nettoyage du World Trade Center reçoivent les aides qu'ils méritent, ainsi que leurs familles. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ces projets de loi. Nous devons tout faire pour honorer, commémorer et rendre hommage aux efforts héroïques de ceux qui ont répondu à l'appel en ce jour tragique. Nous n'oublierons jamais ».

La loi (S.6812/A.7426) obligera le Fonds d'indemnisation des victimes à traiter toutes les victimes de l'attaque terroriste du World Trade Center et le traitement de leurs demandes de manière égale sans retard inutile, en supprimant certaines restrictions qui ont entraîné des retards pour de nombreux demandeurs et leurs familles. Ce projet de loi réduit la charge administrative pesant sur la famille, la VCF et le Tribunal des

successions en permettant aux mandataires personnels des personnes décédées le 11 septembre de déposer et de traiter les demandes, que la personne décédée soit morte des suites d'une maladie liée au 11 septembre ou qu'elle ait simplement été blessée le 11 septembre, mais soit décédée d'une autre manière.

La loi (S.9370/A.9922A) prévoit une présomption pour les demandes d'indemnisation des travailleurs pour toute dégradation de la santé ou tout décès de personnes ayant participé aux opérations de sauvetage, de récupération et de nettoyage du World Trade Center. De nombreux secouristes, sauveteurs et employés chargés de la récupération ont déposé une demande d'indemnisation auprès de la commission des accidents du travail de l'État de New York (NYS Workers' Compensation Board), mais celle-ci a été refusée sans raison. D'autres personnes étant à charge de travailleurs décédés de maladies certifiées liées au 11 septembre ne peuvent pas déposer de demande d'indemnisation au titre de l'indemnisation des accidents du travail, car le délai de prescription a expiré avant que les maladies certifiées par le « Programme de santé du World Trade Center » du CDC (World Trade Center Health Program) ne soient acceptées comme cause présumée. Ce projet de loi aide les premiers intervenants et les travailleurs des services de secours et de récupération qui ont contracté une maladie ou sont décédés d'une maladie certifiée à obtenir les indemnités auxquelles eux et leurs familles ont droit.

**Le Sénateur d'État Robert Jackson a déclaré :** « De nombreux secouristes et récupérateurs du 11 septembre ont développé des troubles respiratoires et des maladies pulmonaires en raison de leur exposition aux nuages de poussière du World Trade Center. Il est nécessaire de modifier la loi sur l'indemnisation des travailleurs pour rendre hommage aux sacrifices que ces héros et leurs familles ont consentis pour notre démocratie et tous les Américains. Je suis heureux qu'à l'approche du 21<sup>e</sup> anniversaire de l'un des jours les plus tragiques de l'histoire américaine, la gouverneure Hochul signe mon projet de loi S9370. Je la remercie, ainsi que mon collègue membre de l'Assemblée Abbato (A922-A), pour leur leadership."

La loi (S.9294A/A.10416) permet à toutes les personnes concernées devenues invalides entre le 11 septembre 2017 et le 11 septembre 2021 de déposer une demande avant le 11 septembre 2026. Si un participant a introduit une demande durant cette période et qu'elle a été rejetée, la demande sera réexaminée par la Commission des accidents du travail. Cela permettra également de prolonger le délai jusqu'au 11 septembre 2026 pour déposer un avis de participation aux systèmes de retraite publics de l'État de New York.

**Le membre de l'Assemblée Yuh-Line Niou a déclaré :** « Je suis fier de constater que 21 ans plus tard, l'État de New York continue à prendre des mesures pour soutenir les premiers intervenants du 11 septembre. Dans mon district, nous avons encore beaucoup de personnes qui développent et vivent avec des maladies liées au 11 septembre. Il est de notre devoir de nous assurer que tous les survivants reçoivent le soutien qu'ils méritent ».

La loi (S.8273/A.7057-B) désigne une portion du réseau routier de l'État sous le nom d'« Autoroute commémorative de l'officier de police de l'autorité portuaire James W. Kennelly ». James Kennelly était un pompier volontaire et un résident de Massapequa qui a participé aux efforts de recherche, de sauvetage et de récupération à Ground Zero à l'âge de vingt ans. Il est décédé à 37 ans d'un cancer dû au 11 septembre. En dédiant cette autoroute à son nom, ses sacrifices seront honorés.

**Le Sénateur d'Etat John E. Brooks a déclaré :** « James Kennelly a été pompier volontaire à la caserne East End de Massapequa. Alors qu'il n'avait que 20 ans, il a pris la décision héroïque de participer aux opérations de recherche, de sauvetage et de récupération à Ground Zero le 11 septembre. Pour tous ceux qui connaissaient James, cette décision n'était pas une surprise, car il s'est toujours mobilisé pour aider les personnes dans le besoin. Malheureusement, James est décédé des suites d'un cancer diagnostiqué le 11 septembre, à l'âge de 37 ans, laissant derrière lui une famille, des amis et une communauté qui ne sont plus les mêmes depuis. Il est de notre devoir de reconnaître l'héroïsme dont James a fait preuve au cours de sa courte, mais marquante, vie, et je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé ce projet de loi pour marquer un tel événement significatif ».

**Michael Durso, membre de l'Assemblée, a déclaré :** « L'agent de l'autorité portuaire James Kennelly était un grand homme, un fonctionnaire, un ami et, par-dessus tout, un père et un mari dévoué. Il est tout à fait approprié que la Old Sunrise Highway à Massapequa soit baptisée en l'honneur de son service et de son sacrifice pour nos communautés. Je remercie la gouverneure Hochul d'avoir signé mon projet de loi et j'espère que cette inauguration de la route contribuera à perpétuer sa mémoire pour les générations à venir ».

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418